

Frac Grand Large / Hauts-de-France, Dunkerque

<https://www.fracgrandlarge-hdf.fr/>

Durée : 2 mois minimum - 3 mois maximum.

La résidence peut commencer à tout moment entre début novembre et fin décembre 2022.

La résidence est portée par le Frac Grand Large, en partenariat avec l'Ecole supérieure d'art Dunkerque-Tourcoing, site de Dunkerque.

Situé à un carrefour géographique et culturel (Royaume-Uni, Belgique, Pays-Bas, Allemagne, etc), le Frac Grand Large est l'acteur principal d'un réseau de partenaires régionaux et européens favorisant la circulation des idées, des artistes et des œuvres. Son projet artistique s'appuie sur sa collection conçue comme un outil de mise en relation avec les communautés locales, et sur les artistes et commissaires invités qui ancrent leur réflexion dans un contexte marqué par l'histoire industrielle et ses transformations.

1/ FOCUS

Le Frac et l'École privilégieront les candidatures qui, à l'heure de l'urgence climatique et de l'anthropocène, mettront en lumière les convergences et les tensions d'ordre artistique, social et économique entre art et industrie. Le Frac sera également particulièrement intéressé par l'art dans l'espace public.

2/ RESSOURCES DU PROGRAMME

Le Frac assure l'égalité d'accès aux ressources et aux services pour tous ses usagers, quel que soit leur handicap.

La résidence propose :

- Une allocation de résidence de 2500 € par mois.
- Un logement individuel à Dunkerque, pouvant accueillir des enfants.
- Un atelier individuel de 60m² sur le site de l'Ecole supérieure d'art de Dunkerque. L'atelier a été conçu pour être également configuré en espace d'exposition et il peut être utilisé comme tel. Il est accessible à tous.
- En fonction des possibilités, un accès aux ateliers techniques de l'Ecole supérieure d'art de Dunkerque, avec l'accompagnement de l'équipe de l'Ecole.
- La mise à disposition d'un véhicule pour les déplacements.
- Un accompagnement curatorial assuré par Keren Detton, directrice du Frac.
- La mise en relation avec les acteurs artistiques et culturels du territoire (associations, entreprises, institutions, enseignants, artistes, commissaires d'exposition, critiques d'art, etc).
- La prise en charge de l'aller-retour UK / France et des frais de transport locaux.